



Ville-Marie, le 24 novembre 2016

Chers parents,

La PASSE SKI-BUS est de retour pour une 4^e année consécutive. Toujours au coût de 60\$, cette dernière permet à votre enfant (âgé entre 11 et 17 ans au 1^{er} janvier 2016) de bénéficier d'un transport en autobus jusqu'au Centre Plein Air Mont-Kanasuta de Rouyn-Noranda et d'obtenir d'importants rabais sur le billet de remontée, la location d'équipement ou sur des cours. À 10 occasions durant l'hiver, un autobus prendra votre enfant à un des 7 points d'embarquement déterminés et l'amènera au centre de ski puis le rapportera en fin de journée <u>au même point d'embarquement</u>.

Ce projet est une initiative de GénérAction qui a comme objectif de faire bouger davantage nos jeunes. Il est important de savoir que ce projet est un <u>service de transport uniquement</u>. *Aucune surveillance n'est assurée durant le transport et la journée.* Votre enfant doit être autonome, s'occuper de son équipement, de son billet de remontée et de son dîner. Il est responsable d'être assis dans l'autobus à l'heure de départ du Centre Plein Air **(15h45).** Aucun retard ne sera toléré.

Pour embarquer dans l'autobus, votre enfant devra <u>obligatoirement</u> présenter sa PASSE SKI-BUS et sa carte d'assurance maladie, à défaut de quoi il ne pourra pas embarquer. Ses 2 cartes nous permettent de confirmer son identité de sorte que s'il lui arrive un accident durant la journée et qu'il est incapable de nous fournir son nom, avec ses cartes, nous pourrons l'identifier et communiquer avec vous rapidement. Ceci dit, *nous ne sommes aucunement responsables de votre enfant en cas d'accident*. Nous avons simplement une procédure d'urgence en cas de besoin pour vous rejoindre. C'est donc aussi pour cette raison que la passe est NON TRANSFÉRABLE d'un enfant à l'autre.

Veuillez noter que si un transport par ambulance doit être fait pour votre enfant, il vous sera chargé directement. De plus, votre enfant sera transporté au Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda. Vous devrez alors venir le chercher si tel est le cas.

La PASSE SKI-BUS et la carte d'assurance-maladie donneront droit à votre enfant aux rabais suivants :

- 50% sur le billet de remontée
- 50% sur la location d'équipement
- 50% sur les cours de ski ou de planche à neige.

Pour se prévaloir d'une passe, vous devez OBLIGATOIREMENT remplir la fiche d'inscription cijointe et payer 60\$ en argent comptant à l'achat.

Il y aura une pré-vente des passes Ski-Bus dans les écoles secondaires directement :

RDQ: Lundi, 30 novembre, 12h, près du secrétariat **Du Carrefour**: Mardi, 1^{er} décembre, 12h, dans la cafétéria **EMR**: jeudi, 3 décembre, 12h, dans la cafétéria

Il vous sera ensuite possible de vous procurer les passes chez Go Sport à partir du samedi, 5 décembre.

Informations utiles:

- √ 70 passes disponibles. Premier arrivé, premier servi.
- ✓ Votre enfant n'est pas obligé de participer à tous les voyages.
- ✓ Advenant le cas où il n'y aurait plus de neige en fin de saison, <u>aucun remboursement ne sera effectué.</u>
- ✓ Il est fortement suggéré de porter un casque en tout temps. De plus, pour avoir accès au Parc à neige, le casque est obligatoire.
- ✓ Aucun écart de conduite ne sera toléré par le chauffeur d'autobus. Si le cas se produit, la PASSE SKI-BUS de votre enfant lui sera retirée et il ne pourra plus participer à aucune autre sortie.
- ✓ Aucune surveillance n'est assurée durant le transport et au cours de la journée.

L'organisme de covoiturage Le Baladeur défraie la majeure partie du coût associé au transport. Sans sa participation, le projet ne serait possible sans une augmentation considérable du coût de la passe. Merci au Baladeur de nous permettre la réalisation de ce projet.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec Manon Gauthier, coordonnatrice de GénérAction volet saines habitudes de vie, au 819-625-2444 poste 226 ou par courriel à manon.gauthier@mrctemiscamingue.qc.ca.



